



Volley Club
Plaisir Villepreux

AUTORISATION PARENTALE *

Je soussigné(e), autorise mon fils ma fille¹

NOM Prénom.....

a pratiquer le Volley Ball au Volley Club Plaisir Villepreux.

Fait à Plaisir, le

Signature du responsable

*** Rappel important**

Les membres du VCPV, ayant rempli les formalités administratives, sont assurés pendant les horaires des séances prévus pour leur catégorie. En particulier, il est rappelé que les parents sont responsables de leurs enfants en dehors des horaires des séances et en conséquence, le VCPV dégage sa responsabilité en dehors des séances.

¹ rayer la mention inutile